

■ **Fondation Anouk**, à Genève, Grand-Rue 11, 1204 Genève, CH-660-5704008-6. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 02.04.2008. But: amélioration des conditions de vie des personnes séjournant dans des établissements médicalisés ou assimilables (cf. acte de fondation pour but complet). Organisation: conseil de fondation et organe de révision. Mention d'une réserve de modification du but en faveur du fondateur selon l'art. 86a CC. Conseil de fondation: Roguet Jean-Charles, de Genève, à Collonge-Bellerive, président, Navratil Francesca, de Vacallo, à Zurich, vice-présidente, R. Calame Philippe, du Locle, à Bogis-Bossey, trésorier, et Gaggini Cristina, de Bissone, à Lausanne, avec signature collective à deux. Procuration collective à deux avec un membre du conseil de fondation a été conférée à Aristimuno Beatriz, de France, à Nyon, et Radicati di Primeglio Vanessa, d'Allemagne, à Genève. Organe de révision: Berney et Associés SA Société Fiduciaire (CH-660-0669993-1), à Genève.

Journal no 4482 du 04.04.2008
(04424422 / CH-660.5.704.008-6)